

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Guide d'évaluation Stages en enseignement

Baccalauréat en éducation préscolaire et en
enseignement primaire - 7991
Baccalauréat en enseignement secondaire - 7950

2025-2026

INTRODUCTION

Dans ce document, nous présentons la trajectoire de développement des compétences professionnelles pour les stages en enseignement des programmes du Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire et du Baccalauréat en enseignement secondaire. La trajectoire de développement s'appuie sur le référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante (Ministère de l'Éducation du Québec, 2020) et présente les balises concernant les niveaux de maîtrise attendus au regard des 13 compétences professionnelles durant les quatre stages de la formation initiale.

La trajectoire de développement a été élaborée en tenant compte des dimensions et des niveaux d'acquisition des compétences à travers le développement professionnel continu tel qu'indiqué dans le référentiel (MÉQ, 2020, p. 86), ainsi que des maquettes des programmes du BÉPEP et du BES révisées en 2024 et arrimées à la deuxième édition du référentiel (MÉQ, 2020). De plus, pour définir la trajectoire de développement, les professeures responsables pédagogiques des stages se sont notamment inspirées du rapport du comité d'orientation et de validation des niveaux de maîtrise et profils de sortie du CAPFE (2022), des niveaux d'acquisition inférés des dimensions des compétences professionnelles par année de formation de l'UQAT (2023), de la progression des indicateurs du BÉPEP (Leroux, 2018) et du BEAS (Philion, 2024), ainsi que des indicateurs de développement émergents de la recherche collaborative de Monfette et Malo (2022-2025).

Ce guide d'évaluation s'appuie sur la perspective développementale des compétences (Bélair et Talbot, 2023; Legendre, 2007; MÉQ, 2020; Tardif, 2006, 2017, 2019). En ce sens, il est entendu que les compétences professionnelles se développent graduellement tout au long de la formation et que le profil des stagiaires est différent d'une année de formation à l'autre. Cette logique développementale sous-tend que l'évolution progressive permettrait aux stagiaires de s'adapter et de composer avec des situations de plus en plus complexes et diversifiées durant leur parcours de formation. La trajectoire de développement précisée dans ce guide d'évaluation a donc pour but de servir de repère pour porter un jugement d'évaluation sur le niveau de développement des compétences professionnelles des stagiaires.

Ce guide d'évaluation est un outil complémentaire aux guides de stage et aux grilles d'évaluation des programmes. Vous trouverez les guides de stages et les grilles d'évaluation sur le site du [Module des sciences de l'éducation](#).

Dans les pages qui suivent, vous trouverez d'abord un tableau qui présente la déclinaison des compétences discriminantes par stage. Ensuite, pour chaque compétence professionnelle, un tableau précise les indicateurs de développement ciblés du stage I à IV. Pour porter un jugement d'évaluation, les personnes formatrices sont invitées à tenir compte du niveau de maîtrise attendu du stage en cours tout en gardant en tête les indicateurs de développement ciblés au(x) stage(s) précédent(s). **Il est à noter que les indicateurs inclus dans ce guide d'évaluation ne constituent pas une liste exhaustive de gestes professionnels. L'évaluation ne doit donc pas porter spécifiquement sur chacun de ces indicateurs pris individuellement, mais sur l'ensemble de la compétence, tout en tenant compte des caractéristiques des personnes stagiaires et du contexte singulier de stage.** La trajectoire de développement devrait servir de balises en termes d'attentes à chaque stage pour aider les personnes formatrices à interpréter le niveau d'atteinte des compétences professionnelles des stagiaires. En somme, cette trajectoire de développement a été élaborée pour soutenir une compréhension commune entre les acteurs impliqués dans l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires afin de favoriser une évaluation juste et équitable.

Tableau 1. Déclinaison des compétences discriminantes par stage.

Compétences discriminantes par stage	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4
C1: Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture				
C2: Maîtriser la langue d'enseignement				
C3: Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage				
C4: Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage				
C5: Évaluer les apprentissages				
C6: Gérer le fonctionnement du groupe-classe				
C7: Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves				
C8: Soutenir le plaisir d'apprendre				
C9: S'impliquer activement au sein de l'équipe-école				
C10: Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté				
C11: S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession				
C12: Mobiliser le numérique				
C13: Agir en accord avec les principes éthiques de la profession				

Les compétences professionnelles discriminantes représentent les compétences ciblées à chaque stage en fonction des objectifs du cours et du cheminement dans le programme (voir les guides de stages pour plus de détails). Les compétences discriminantes sont évaluées de manière formative et certificative. De plus, les compétences non discriminantes sont incluses dans les grilles d'évaluation et font l'objet d'une évaluation formative à chaque stage (voir les indications à ce sujet dans les grilles d'évaluation pour plus de détails).

C1 (fondatrice) - Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION avant la formation / Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation
Est discriminante à partir du stage II*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II*	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Consulte le PFEQ et d'autres documents pertinents (ex. PDA, cadre d'évaluation, etc.) pour connaître les disciplines et les savoirs à enseigner. ⇒ S'approprie les disciplines et les savoirs à enseigner en fonction de son contexte de stage. ⇒ Explicite ses intérêts, ses goûts et ses pratiques en matière de culture et en questionnant ses propres représentations (ex. culturelles et sociales).	La personne stagiaire... ⇒ Intègre dans ses propos, à l'oral et à l'écrit, le langage propre aux disciplines (savoirs, concepts, etc.) issu du PFEQ et des contenus appris dans ses cours depuis le début de sa formation. ⇒ Distingue les théories, notions, méthodes, pratiques, etc. propres aux disciplines et à son contexte de stage (ex. préscolaire, primaire). ⇒ Propose des activités qui tiennent compte des intérêts, des différences et des influences qui forment la culture des élèves (ex. diversité culturelle, sociale, politique, etc.). ⇒ Identifie les forces et les limites de sa propre culture au regard des pratiques culturelles dans la profession enseignante.	La personne stagiaire... ⇒ Démonstre une compréhension nuancée et critique du PFEQ et des contenus didactiques et pédagogiques appris durant sa formation, notamment en fonction de son contexte de stage (ex. dans ses travaux, ses planifications, ses discussions, etc.). ⇒ Propose des situations d'apprentissage qui tiennent compte des référents culturels des élèves et qui s'ancrent dans des situations de la vie courante. ⇒ Met en œuvre des stratégies pouvant soutenir le développement de l'esprit critique et la réflexivité des élèves à l'égard des phénomènes scientifiques, éthiques, politiques et sociaux. ⇒ Crée des contextes d'apprentissage nécessitant l'explicitation de la part des élèves de leurs représentations, de leurs goûts, de leurs références et de leurs pratiques culturelles. ⇒ Suscite l'expression et l'écoute des points de vue différents des élèves et les aide, par son questionnement et les activités proposées, à mieux comprendre le monde.	La personne stagiaire... ⇒ Élabore des situations d'apprentissage organisées de façon cohérente et signifiante en fonction des contenus du PFEQ et des apprentissages faits durant sa formation, y compris des repères culturels disciplinaires pour donner du sens aux apprentissages des élèves. ⇒ Amène les élèves à créer des liens et à développer leur esprit critique concernant l'environnement immédiat (ex. informations médiatiques, numériques, phénomènes sociaux, artistiques, etc.) en proposant des activités leur permettant d'examiner différentes perspectives. ⇒ Planifie des occasions d'échanges au regard des repères culturels des élèves pour les aider à développer leur esprit critique. ⇒ Propose et diffuse, lorsque possible, des activités portant sur des éléments de culture (ex. œuvres du patrimoine, éléments relatifs à l'environnement des élèves issues d'activités communautaires ou d'organismes culturels, etc.).

C2 (fondatrice) - Maîtriser la langue d'enseignement

Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE avant la formation / Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage I*

Niveau attendu pour le stage I*	Niveau attendu pour le stage II*	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Emploie un français correct dans ses communications orales et écrites. ⇒ Identifie ses forces et ses défis dans ses pratiques langagières à l'oral et à l'écrit et utilise toutes les ressources disponibles pour s'améliorer. ⇒ Exprime ses idées avec cohérence, clarté et respect, tant à l'oral qu'à l'écrit. ⇒ Prend conscience des différents registres de langue utilisés dans la profession enseignante en fonction des divers contextes de communication (ex. communications avec les élèves, les pairs, la personne enseignante associée, la personne superviseure, la direction, les parents, etc.).	La personne stagiaire... ⇒ Connait et applique les principales règles de la langue française à l'oral et à l'écrit dans les situations de communication (ex. courriels, discussions, contexte d'enseignement, travaux, etc.). ⇒ Soutient ses idées de manière cohérente, intelligible et respectueuse à l'oral et à l'écrit, autant dans des moments de communication planifiés que spontanés. ⇒ Priorise le registre courant dans ses communications professionnelles. ⇒ Prend conscience de l'effet des dimensions verbales (intonation, débit, intensité de la voix) et non verbales (visuel, gestuel, spatial) du langage en contexte éducatif. ⇒ Prend conscience des difficultés les plus fréquentes des élèves sur le plan de la maîtrise de la langue orale et écrite, et corrige de façon respectueuse les erreurs commises par les élèves.	La personne stagiaire... ⇒ Comprend et respecte les règles et les usages de la langue française à l'oral et à l'écrit dans toutes les situations de communication (ex. courriels, discussions, contexte d'enseignement, travaux, etc.). ⇒ Appuie et défend ses idées avec cohérence, clarté et nuance autant dans des moments de communication planifiés que spontanés, tant à l'oral qu'à l'écrit. ⇒ Adapte son registre de langage à son interlocuteur et au contexte. ⇒ Expérimente des dimensions du langage verbal (intonation, débit, intensité de sa voix) et non verbal (visuel, gestuel, spatial), puis observe leurs effets sur le développement des compétences langagières des élèves. ⇒ Prend conscience de la variété des langues maternelles parlées par les élèves, s'il y a lieu. ⇒ Détecte les principales erreurs à l'oral et à l'écrit des élèves et offre des rétroactions constructives aux élèves pour les aider à intégrer les règles et les usages de langue.	La personne stagiaire... ⇒ Maîtrise les règles, les usages et les conventions de la langue orale et écrite dans l'ensemble de ses communications, et ce, autant dans des situations de communications planifiées que spontanées. ⇒ Communique avec ouverture, esprit critique et respect dans divers contextes liés à la profession enseignante, tant à l'oral qu'à l'écrit, même si les interlocutrices ou interlocuteurs ont un point de vue différent ou adverse. ⇒ S'exprime dans un langage et un registre approprié (clair, précis, respectueux) dans tous les contextes et à l'égard de tous les interlocuteurs (ex. parents, collègues, professionnels, personne enseignante associée et superviseure de stage, etc.). ⇒ Met à l'essai des approches multimodales pour favoriser la compréhension des élèves et le développement de leurs compétences langagières, puis analyse leurs effets. ⇒ Incite les élèves à se questionner et à utiliser les ressources mises à leur disposition pour détecter, comprendre et corriger leurs erreurs à l'écrit et à l'oral dans divers contextes (ex. interactions, productions, présentations etc.).

C3 (au cœur du travail) - Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage II*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II*	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Se questionne et questionne son enseignante associée sur la planification des apprentissages à court, moyen et long terme. ⇒ S'initie à l'élaboration de situations d'apprentissage à partir de la planification à court terme de l'enseignante associée et les consigne dans son cartable de développement et d'apprentissage. ⇒ Connait les concepts clés et les connaissances autour desquels les situations d'apprentissage seront structurées. ⇒ Prévoit la disponibilité de toutes les ressources nécessaires au bon déroulement des situations d'apprentissage et prépare le matériel nécessaire. ⇒ Identifie le temps estimé des différentes étapes de la situation d'apprentissage dans ses planifications.	La personne stagiaire... ⇒ Construit des situations d'apprentissage en s'inspirant de la planification à court et à moyen terme de la personne enseignante associée et les consigne dans son cartable de développement et d'apprentissage. ⇒ Utilise le PFEQ et la PDA pour cibler les compétences et les connaissances appropriées en fonction de l'intention pédagogique. ⇒ Vérifie la cohérence entre l'intention pédagogique et les trois phases de la situation d'apprentissage (préparation, réalisation, intégration). ⇒ Planifie son enseignement en s'appuyant sur sa formation théorique et sur des connaissances issues de la recherche. ⇒ Prévoit le temps nécessaire et l'organisation spatiale et physique (sécuritaire) de la classe pour chaque étape de la situation d'apprentissage.	La personne stagiaire... ⇒ Élabore et consigne dans son cartable des situations d'apprentissage en fonction d'intentions pédagogiques, de la logique de l'organisation des contenus et de la progression des apprentissages dans une perspective de planification des apprentissages à court terme, tout en tenant compte de la planification à moyen et long terme de l'enseignante associée. ⇒ Ajuste les contenus ciblés dans le PFEQ et la PDA en fonction des connaissances préalables des élèves et de leur rythme d'apprentissage. ⇒ Choisit des modalités d'évaluation en cohérence avec l'intention pédagogique. ⇒ Anticipe les obstacles à l'apprentissage et cible des pistes de solutions en fonction des besoins des élèves et de leurs champs d'intérêt. ⇒ Met à l'essai des activités de transfert et de réinvestissement des apprentissages. ⇒ Explore et utilise, en fonction de ses intentions pédagogiques, des approches soutenues par la recherche.	La personne stagiaire... ⇒ Conçoit et consigne dans son cartable des séquences et des situations d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus du PFEQ et de la PDA, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification à court et moyen terme, tout en tenant compte de la planification à long terme de l'enseignante associée. ⇒ Planifie des modalités d'évaluation variées et justifie leur utilisation en fonction de l'intention pédagogique et des situations d'apprentissage proposées. ⇒ Choisit des approches didactiques et pédagogiques variées qui tiennent compte du niveau des élèves, de leurs besoins et caractéristiques (ex. profils d'apprentissage, intérêts, groupes minorisés, élèves issus de l'immigration, etc.). ⇒ Planifie comment amener les élèves à prendre conscience de leurs apprentissages (ex. objectivation, rétroaction, réinvestissement, consolidation, évaluation formative, etc.) et à transférer ceux-ci dans d'autres contextes. ⇒ Analyse et justifie les approches choisies au regard des connaissances issues de la recherche. ⇒ Intègre à sa planification les activités parallèles (orthopédagogie, soutien linguistique, etc.) et prévoit des mesures de suivi, si nécessaire.

C4 (au cœur du travail) - Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage II*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II*	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Nomme l'intention pédagogique lors du pilotage des situations d'apprentissage. ⇒ Donne des consignes et des explications claires. ⇒ Connait des approches et des stratégies visant l'engagement des élèves dans leurs apprentissages.	La personne stagiaire... ⇒ Oriente ses interventions en fonction des intentions didactiques et pédagogiques prévues dans sa planification. ⇒ Présente les consignes et les explications aux élèves et les accompagne dans l'utilisation des ressources. ⇒ Fait appel aux connaissances antérieures des élèves préalables aux situations d'apprentissage proposées. ⇒ Expérimente différentes stratégies pédagogiques et didactiques pour soutenir l'engagement des élèves dans leurs apprentissages. ⇒ Offre de la rétroaction aux élèves au regard des consignes, des explications et de l'utilisation des ressources pendant la situation d'apprentissage.	La personne stagiaire... ⇒ S'assure que les intentions pédagogiques, les compétences visées, les consignes et les attentes ont été comprises par les élèves en tissant des liens avec les apprentissages et connaissances antérieures. ⇒ Met en œuvre des moyens de vérifier les préconceptions des élèves et de réactivation de leurs connaissances préalables aux situations d'apprentissage. ⇒ Engage les élèves dans des situations d'apprentissage significatives qui leur permettent de construire le sens des apprentissages. ⇒ Mobilise des stratégies de rétroaction pour vérifier la compréhension que les élèves ont des contenus d'enseignement (ex. rétroactions orales, écrites, correctives, descriptives, etc.). ⇒ Comprend l'importance du retour réflexif pour favoriser chez les élèves la capacité de faire la synthèse des apprentissages effectués.	La personne stagiaire... ⇒ Analyse la pertinence de ses choix d'explicitation des intentions pédagogiques, de l'annonce des compétences visées, de ses consignes et du déroulement des situations d'apprentissage. ⇒ Varie ses approches et stratégies pédagogiques et didactiques pour favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves. ⇒ Adapte son enseignement en repérant et en aidant les élèves qui éprouvent des difficultés de compréhension ou d'application et leur offre une rétroaction constructive. ⇒ Propose diverses modalités de travail en cohérence avec ses intentions pédagogiques et les ajuste selon les besoins. ⇒ Expérimente des occasions de retour réflexif avec les élèves pour faire la synthèse des apprentissages effectués.

C5 (au cœur du travail) - Évaluer les apprentissages
Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation
Est discriminante à partir du stage III*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Offre des rétroactions aux élèves pour leur permettre de se situer dans leurs apprentissages.	La personne stagiaire... ⇒ Consigne des informations sur les forces et les défis des élèves. ⇒ Donne des rétroactions constructives aux élèves pour les soutenir dans leurs apprentissages.	La personne stagiaire... ⇒ Utilise des outils d'évaluation pour vérifier les apprentissages effectués et la progression des élèves (ex. grilles d'observation, listes à cocher, grilles critériées, grilles holistiques, etc.). ⇒ Établit des liens entre les intentions pédagogiques et les modalités d'évaluation ciblées. ⇒ Analyse les informations consignées sur les forces et les défis des élèves pour pouvoir les soutenir dans la progression de leurs apprentissages (ex. rétroactions constructives). ⇒ Connaît les balises ministérielles en matière d'évaluation des apprentissages (ex. cadre d'évaluation, loi sur l'instruction publique, régime pédagogique, échelles de niveau de compétences, etc.). ⇒ Identifie les balises et les attentes propres au milieu (CSS, école, etc.) au regard de l'évaluation des apprentissages des élèves et connaît les conventions propres au milieu concernant le partage d'information au regard de la réussite des élèves et la communication des résultats (ex. normes et modalités).	La personne stagiaire... ⇒ Construit, utilise ou adapte des outils d'observation et d'évaluation en cohérence avec les compétences et les savoirs visés. ⇒ Utilise, selon le contexte, des modalités d'évaluation variées et signifiantes (ex. grilles, productions des élèves, portfolio, etc.). ⇒ Régule son enseignement et offre des rétroactions fréquentes en fonction des forces et des défis repérés chez les élèves pour favoriser leurs apprentissages. ⇒ Collabore à la préparation et à la communication du bilan des apprentissages des élèves (ex. préparation des bulletins, rencontres de parents, etc.) en respectant les attentes du milieu (CSS, école, enseignante associée, normes et modalités, etc.) concernant le partage d'information au regard de la réussite des élèves et la communication des résultats. ⇒ Distingue les visées des évaluations diagnostique, formative, sommative et certificative en s'appuyant sur les balises ministérielles et des connaissances issues de la recherche.

C6 (au cœur du travail) - Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage III*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Prend conscience des manières de créer et de maintenir des relations positives avec les élèves et expérimente certaines pratiques observées chez l'enseignante associée auprès des élèves. ⇒ Identifie des manifestations non verbales de démotivation ou d'incompréhension chez les élèves. ⇒ Connait les modalités courantes du fonctionnement de la classe et les règles de sécurité et les rappelle aux élèves au besoin. ⇒ Repère les comportements appropriés et inappropriés des élèves et s'informe des moyens permettant d'en assurer le suivi.	⇒ Explore des actions variées permettant de construire et de maintenir un climat de confiance avec les élèves. ⇒ Relève des manifestations de démotivation ou d'incompréhension, notamment par le maintien d'une bonne vue d'ensemble du groupe-classe. ⇒ Utilise des moyens pour faciliter la gestion du temps (ex. horloge, minuterie, sablier, etc.). ⇒ Communique clairement ses attentes à l'égard des règles de fonctionnement (ex. consignes de déroulement, attitudes souhaitées des élèves, gestion du matériel, etc.) et consigne les faits relatifs aux comportements des élèves. ⇒ Applique les routines de la classe et les mesures de sécurité de l'école (ex. entrée et sortie des élèves, déplacements, transitions, récréations, activités se déroulant au gymnase, en laboratoire, etc.).	⇒ Met en place un climat de confiance et un lieu de respect entre les élèves : applique les règles de la classe dans le but de favoriser la progression des apprentissages et de renforcer les comportements appropriés. ⇒ Initie des actions pour que les élèves reconnaissent leurs comportements et leurs émotions (ex. questionner, verbaliser, utiliser des pictogrammes, etc.). ⇒ Décèle les signes de démotivation ou d'incompréhension des élèves et explore des moyens pour y remédier. ⇒ Prévoit et communique clairement les modalités de gestion de temps et de l'espace appropriées et sécuritaires au contexte de la classe afin d'optimiser le temps consacré à l'apprentissage. ⇒ Assure le suivi des comportements des élèves en conformité avec les procédures du milieu (ex. code de vie de l'école, système d'émulation de la classe, projet éducatif, etc.).	⇒ Crée un lien significatif avec les élèves basé sur la confiance et la bienveillance pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe. ⇒ Compose avec les situations imprévues et utilise ces situations pour revoir les comportements attendus des élèves avec eux. ⇒ S'ajuste en fonction de la dynamique du groupe et intervient pour que les élèves puissent reconnaître et gérer leurs comportements et leurs émotions. ⇒ Expérimente des stratégies d'accompagnement à la résolution des problèmes. Au besoin, accompagne le développement d'habiletés sociales (ex. coopération, affirmation de soi, empathie, responsabilité, contrôle de soi, etc.). ⇒ Prévient l'émergence de comportements non appropriés, notamment en anticipant la démotivation et les incompréhensions potentielles des élèves. ⇒ Intervient de manière constante et cohérente en fonction de son modèle de gestion de la classe et assure le suivi nécessaire, le cas échéant.

C7 (au cœur du travail) - Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION avant la formation / Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage III*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Consulte la personne enseignante associée pour connaître et comprendre les besoins et le cheminement des élèves.	La personne stagiaire... ⇒ Cible des besoins et des défis des élèves dans ses situations d'apprentissage. ⇒ Identifie des ressources disponibles pour répondre à des besoins ou pour surmonter des obstacles en matière d'apprentissage. ⇒ S'initie à la planification de mesures de flexibilité dans ses situations d'apprentissage et prend conscience de son rôle et de ses responsabilités dans l'application des mesures d'adaptation ou de modification prescrites. ⇒ Constate l'utilité de consulter les personnes-ressources et la documentation disponible sur les besoins et le cheminement des élèves pour planifier son enseignement.	La personne stagiaire... ⇒ Justifie la prise en compte de certaines variables d'hétérogénéité présentes dans le groupe dans le but d'adapter le soutien offert aux élèves. ⇒ Choisit des modalités de regroupement qui soutiennent l'intégration des élèves. ⇒ Met à l'essai des mesures de flexibilité et s'assure que les élèves ayant un plan d'intervention ou des besoins particuliers aient accès à l'aide et aux outils disponibles pour réussir les tâches proposées. ⇒ Tient compte des informations reçues par les personnes-ressources et dans la documentation consultée sur les besoins et le cheminement des élèves dans son enseignement. ⇒ Prend connaissance du plan d'intervention des élèves, s'il y a lieu.	La personne stagiaire... ⇒ Réalise des planifications d'enseignement adaptées à la réalité de sa classe et qui tiennent compte des forces et des défis des élèves. ⇒ Apporte de l'aide pour prévenir et amoindrir les difficultés des élèves. ⇒ Prépare ses situations d'apprentissage en considérant des mesures de flexibilité, d'adaptation ou de modification précisées dans la documentation ou les personnes-ressources consultées. ⇒ Tient compte de l'hétérogénéité, des caractéristiques et des besoins des élèves en mettant en place des sous-groupes appropriés (ex. affinités, complémentarité ou difficultés communes). ⇒ Participe à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation d'un plan d'intervention, s'il y a lieu.

C8 (au cœur du travail) - Soutenir le plaisir d'apprendre

Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage III*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Identifie des manières de construire des relations positives avec les élèves. ⇒ Prend conscience du rôle de la personne enseignante sur le degré de motivation des élèves.	La personne stagiaire... ⇒ Met à l'essai des stratégies pour construire des relations positives avec les élèves au regard de celles observées chez l'enseignante associée pour susciter leur motivation. ⇒ Souligne les efforts et le progrès des élèves afin de favoriser leur persévérance et leur confiance en leurs capacités. ⇒ S'informe des intérêts des élèves et en tient compte lors de la planification des situations d'apprentissage afin de susciter leur curiosité et de faire des liens avec des éléments de la vie courante.	La personne stagiaire... ⇒ Analyse les effets des stratégies mises en place pour construire et maintenir des relations positives avec les élèves sur leur motivation. ⇒ Évalue les retombées de ses rétroactions sur l'engagement et la persévérance des élèves. ⇒ Soutient les élèves dans l'appropriation de stratégies d'apprentissage contribuant à leur autonomisation. ⇒ Intègre à ses situations d'apprentissage des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves afin de rendre les apprentissages signifiants et près de leur réalité. ⇒ Propose des modalités de travail collaboratif suscitant la participation des élèves, les échanges entre eux et l'entraide.	La personne stagiaire... ⇒ Varie et ajuste ses stratégies afin de maintenir des relations positives avec les élèves et pour nourrir leur motivation à apprendre. ⇒ Utilise des stratégies qui cultivent l'autonomie des élèves, leur capacité à se faire confiance dans leurs apprentissages ainsi que leur persévérance. ⇒ Donne du sens et de la valeur aux apprentissages en établissant des liens avec des situations de la vie courante et des repères culturels des élèves. ⇒ Crée des situations d'apprentissage qui mobilisent la curiosité des élèves. ⇒ Souligne et exploite les attitudes collaboratives des élèves dans le déroulement des situations d'apprentissage.

C9 (collaboration) - S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante en stage en stage IV*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II	Niveau attendu pour le stage III	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ S'informe du projet éducatif de l'école. ⇒ Comprend et démontre de l'intérêt pour le rôle et la tâche de la personne enseignante (ex. assiste à des rencontres, projets spéciaux, comités, etc.). ⇒ S'informe du fonctionnement général de l'école (ex. code de vie, modes de coopération entre les intervenants [rôle de chacun], fonctionnement de l'établissement scolaire, la vie parascolaire, etc.) et prend conscience du rôle de la personne enseignante au regard de la valorisation des attitudes et des comportements positifs, sains et sécuritaires.	La personne stagiaire... ⇒ Participe aux activités courantes de l'équipe-école (ex. se montre disponible pour les rencontres, journées de planification, projets spéciaux, aide aux devoirs, récupération, etc.). ⇒ S'intègre, comme stagiaire, à l'ensemble du personnel de l'école et comme figure de modèle pour les élèves, notamment en matière de respect des attitudes et des comportements positifs, sains et sécuritaires. ⇒ Utilise des situations d'apprentissage ciblées par l'équipe enseignante en fonction des normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur dans l'école.	La personne stagiaire... ⇒ Écoute et fait part de sa compréhension des éléments discutés et de son point de vue dans différents contextes (ex. apporte sa contribution aux rencontres, comités, journées de planification, etc.). ⇒ Communique au besoin et dans un esprit de collégialité professionnelle avec les membres de l'équipe-école pour assurer un suivi en lien avec le respect des attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires attendus. ⇒ S'informe des normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur dans l'école et en tient compte dans la création de ses situations d'apprentissage.	La personne stagiaire... ⇒ Tient compte de la culture et des particularités de l'école ainsi que du projet éducatif dans ses actions. ⇒ S'engage, partage ses idées et fait preuve d'initiative dans sa collaboration avec l'équipe-école (ex. durant les rencontres, périodes de planification, projets spéciaux, mise en place, suivi ou révision d'un plan d'intervention ou d'un plan d'aide, etc.). ⇒ Collabore avec les différents acteurs de l'école, que ce soit les collègues ou les professionnels, en tenant compte de la culture de l'école au regard des attitudes et des comportements positifs, sains et sécuritaires attendus. ⇒ S'implique dans l'élaboration de situations d'apprentissage cohérentes avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur dans l'école (ex. propose des suggestions en matière pédagogique à l'équipe niveau, partage de ses planifications et de son matériel, etc.).

C10 (collaboration) - Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION au terme de la formation

Est discriminante en stage IV*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II	Niveau attendu pour le stage III	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Prend conscience de la réalité des familles et de la communauté de son milieu de stage.	La personne stagiaire... ⇒ Prend conscience des habiletés interpersonnelles requises pour établir une communication de qualité avec la famille. ⇒ Identifie les apports possibles d'entretenir une communication de qualité avec la famille.	La personne stagiaire... ⇒ Participe au besoin au suivi des élèves avec les intervenants du milieu auprès de la famille. ⇒ S'informe des moyens mis en place par le milieu scolaire afin de communiquer aux familles ses attentes au regard des résultats, des attitudes et des comportements souhaités en classe et les utilise au besoin.	La personne stagiaire... ⇒ Communique au besoin à la famille, les informations relatives aux apprentissages, aux attitudes, aux comportements et au bien-être de l'enfant selon les moyens de communication privilégiés de la classe et de l'école (ex., agenda, rencontre, plateforme Mozaïk, etc.). ⇒ S'informe sur les partenaires du milieu dans le but d'identifier des opportunités éducatives et des moyens mis en œuvre par le milieu afin de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant, selon les situations, ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires. ⇒ Fait des liens entre les activités de partenariat vécues (ex. activités parascolaires, sorties éducatives, événements spéciaux, etc.) et le PFEQ, les contenus de ses situations d'apprentissage ainsi que les intérêts des élèves.

C11 (professionnalisme enseignant) - S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage I*

Niveau attendu pour le stage I*	Niveau attendu pour le stage II*	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Montre de l'enthousiasme pour la profession enseignante par sa proactivité et son engagement. ⇒ Démonstre de l'ouverture aux rétroactions reçues par la personne enseignante associée et superviseure de stage quant à ses forces et ses défis. ⇒ Entame, dans ses travaux, une réflexion sur la profession enseignante et sur la pertinence de son choix professionnel en s'appuyant sur les cours suivis jusqu'à présent dans sa formation et sur des connaissances issues de la recherche.	La personne stagiaire... ⇒ Identifie et reconnaît ses forces et ses défis (ex. dans ses travaux) ainsi que des actions réalistes à poser pour répondre à ses défis et les met en application. ⇒ Accepte les remarques et les suggestions faites par la personne enseignante associée et superviseure de stage et en tient compte dans sa pratique. ⇒ Réfléchit régulièrement sur ses objectifs de stage et les module au besoin. ⇒ Effectue des analyses réflexives en se référant à sa formation universitaire et à des connaissances issues de la recherche.	La personne stagiaire... ⇒ S'engage dans une discussion constructive face aux remarques et aux suggestions faites par la personne enseignante associée et superviseure de stage et contribue à la recherche de solutions pour surmonter ses difficultés. ⇒ Explicite les modalités mises en place pour analyser sa pratique. ⇒ Élabore et justifie les actions (ex. moyens, stratégies, ressources, etc.) pour développer et actualiser ses compétences professionnelles en contexte de stage. ⇒ A recours aux apprentissages faits durant sa formation universitaire et à des connaissances issues de la recherche pour éclairer sa pratique dans ses travaux et dans ses discussions. ⇒ Analyse des enjeux éducatifs et des dilemmes professionnels vécus (ex. événements significatifs, rapport de stage, etc.) pour en tirer des apprentissages.	La personne stagiaire... ⇒ Réfléchit avant, pendant et après sur sa pratique et réinvestit les résultats de sa réflexion dans l'action. ⇒ S'ajuste en fonction des rétroactions reçues par la personne enseignante associée et superviseure afin d'améliorer sa pratique. ⇒ Fait un bilan réaliste de ses forces et de ses défis et identifie les actions (moyens, stratégies) à poser pour y répondre, les met en application en stage et ajuste les actions à poser au gré des situations. ⇒ Détermine un plan de formation continue à poursuivre durant son insertion professionnelle. ⇒ Argumente la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques en arrimant la théorie et la pratique, c'est-à-dire en tenant compte des connaissances issues de la recherche et de son contexte spécifique de stage (ex. dans ses travaux). ⇒ Prend position sur des enjeux éducatifs ou des dilemmes professionnels vécus en fonction de son identité professionnelle et en soutenant son analyse par des connaissances issues de la recherche (ex. événements significatifs, rapport de stage, etc.).

C12 (transversale) - Mobiliser le numérique

Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE avant la formation / Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage II*

Niveau attendu pour le stage I	Niveau attendu pour le stage II*	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Comprend les enjeux, les lois, les règlements et les effets liés à l'usage du numérique. ⇒ Utilise, de manière éthique, le numérique pour communiquer avec la personne enseignante associée et superviseure de stage (ex. courriel), pour rechercher de l'information et pour rédiger les travaux associés au stage. ⇒ S'informe de la valeur ajoutée du numérique en contexte éducatif.	La personne stagiaire... ⇒ Mobilise le numérique de manière éthique, réfléchi et critique pour préparer son enseignement et pour communiquer avec les personnes impliquées dans son stage (ex. personne enseignante associée et superviseure de stage). ⇒ Met à l'essai des outils numériques en contexte éducatif (ex. TNI, tablettes, caméra document, plateformes éducatives, etc.). ⇒ Identifie ses forces et ses besoins en matière de culture informationnelle. ⇒ Anticipe la gestion matérielle et organisationnelle d'une activité impliquant le numérique avec des élèves. ⇒ Analyse les apports et les limites du numérique pour l'enseignement (ex. aides technologiques, l'intelligence artificielle, etc.).	La personne stagiaire... ⇒ Reconnaît sa responsabilité dans l'utilisation éthique du numérique dans le cadre de son stage et de la profession enseignante (ex. rédaction des travaux, communications, droits d'auteurs, diffusion sur les réseaux sociaux, etc.). ⇒ Utilise des outils multimédias variés (ex. vidéo, diaporama, logiciels, plateformes, applications, etc.) pour soutenir son enseignement selon les ressources du milieu. ⇒ Modélise et amène, selon le contexte, les élèves à faire un usage critique et éthique des informations sur internet. ⇒ Fait utiliser des ressources et des outils numériques appropriés aux élèves, notamment en considérant leurs caractéristiques et leurs contraintes d'accessibilité, et ce, pour répondre à des besoins diversifiés. ⇒ Analyse et évalue les contenus numériques et les sources d'information sur internet avant de les utiliser.	La personne stagiaire... ⇒ Agit en citoyen éthique en lien avec tous les aspects de son enseignement et de son stage liés au numérique (ex. rédaction des travaux, communications, partage d'information, confidentialité, recours à l'intelligence artificielle, droits d'auteurs, etc.). ⇒ Exploite, lorsque pertinent, les différentes ressources technologiques disponibles dans son contexte de stage à des fins didactiques et pédagogiques (ex. pour offrir d'autres représentations d'un concept aux élèves, pour élargir le champ d'intérêt ou le bagage culturel des élèves, etc.). ⇒ Soutient les élèves dans leur appropriation du numérique, notamment dans une perspective d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés. ⇒ Établit un plan de formation continue au regard de sa culture informationnelle. ⇒ Explore et partage des contenus ou outils numériques jugés pertinents ainsi que des réseaux professionnels appropriés pour rester à l'affût des éléments nouveaux liés à son domaine professionnel.

C13 (transversale) - Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION avant la formation / Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Est discriminante à partir du stage I*

Niveau attendu pour le stage I*	Niveau attendu pour le stage II*	Niveau attendu pour le stage III*	Niveau attendu pour le stage IV*
La personne stagiaire... ⇒ Fait preuve de respect envers les élèves, le personnel de l'école et les formateurs impliqués dans son stage (ex. posture, attitudes, comportements, respect des échéances et des attentes, etc.). ⇒ Comprend l'importance de ne pas critiquer ou juger négativement son milieu de stage. ⇒ Comprend les aspects confidentiels de la profession (ex. en lien avec les élèves, les parents, les intervenants de l'école, etc.). ⇒ Distingue les rôles et les responsabilités des différents intervenants dans l'école. ⇒ Identifie les points de vigilance devant être pris en compte dans l'école québécoise actuelle quant aux situations potentielles d'exclusion et de discrimination.	La personne stagiaire... ⇒ Reconnaît et respecte les conventions de son école de stage (ex. code de vie, tenue vestimentaire, posture, attitudes, comportement, etc.) ainsi que les attentes universitaires en matière d'éthique professionnelle (ex. respect, confidentialité, échéances des travaux, droits d'auteurs, plagiat, etc.). ⇒ S'abstient de critiquer de manière négative son milieu de stage. ⇒ Circonscriit l'étendue de son rôle et de ses responsabilités en fonction des rôles et responsabilités des autres intervenants dans l'école (ex. son rôle de stagiaire et le rôle de la personne enseignante versus celui des autres intervenants). ⇒ Respecte et prend en compte les diversités culturelles et humaines dans ses interactions. ⇒ Dénonce toutes situations de conflits et d'intimidation rapportées ou observées et examine les procédures de l'école à suivre dans de telles circonstances.	La personne stagiaire... ⇒ Est un modèle de savoir-être dans ses relations avec toutes les personnes de l'école ainsi qu'avec les formateurs impliqués dans son stage (ex. attitudes, comportements, respect des exigences, des attentes et des échéances des travaux, etc.). ⇒ Souligne les actions ou les comportements des élèves qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoise. ⇒ S'abstient de tout propos diffamatoire et médisant oral ou écrit, et de tous commentaires inappropriés, peu importe le contexte et la personne visée. ⇒ Respecte les règles de confidentialité prescrites par l'école, notamment en ce qui concerne les informations relatives aux élèves incluant celles contenues dans les dossiers scolaires des élèves. ⇒ Intervient dans le respect de son rôle (de stagiaire et d'enseignant) et de ses responsabilités dans le cadre de son stage.	La personne stagiaire... ⇒ Agit en accord avec les principes éthiques de la profession enseignante et respecte les exigences du stage telles que définies dans le guide de stage. ⇒ Respecte les valeurs de l'école québécoise, les valorise et les fait respecter au sein de sa classe. ⇒ Fait preuve de souplesse et d'ouverture aux réalités du milieu, à l'égard de la personne enseignante associée et des élèves (ex. met en valeur les différentes caractéristiques des élèves, tient des propos bienveillants à leur égard, s'abstient de poser des jugements négatifs, etc.). ⇒ Protège la confidentialité de l'information qui lui est partagée au regard des élèves, des parents ou des différents intervenants de l'école (ex. conservation et destruction sécuritaires d'informations privées ou confidentielles, etc.). ⇒ Collabore avec les différents intervenants dans le respect de son rôle et de ses responsabilités. ⇒ Adopte des pratiques et attitudes équitables et inclusives auprès des élèves.

RÉFÉRENCES

- Bélair, L. M. et Talbot, N. (2023). Guide d'évaluation des compétences au service du travail de supervision des stagiaires en enseignement : enjeux et défis. *Formation et profession*, 31(1), 1-14. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2023.788>
- Comité d'orientation et de validation des niveaux de maîtrise et profils de sortie. (2022). *Niveaux de maîtrise et profils de sortie de cinq compétences du Référentiel de compétences professionnelles -profession enseignante*. Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE). https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/organismes-lies/CAPFE/CAPFE_niveaux-maitrise-profils-sortie.pdf
- Legendre, M.-F. (2007). L'évaluation des compétences professionnelles. Dans L. Bélair, D. Laveault et C. Lebel (dir.). *Les compétences professionnelles en enseignement et leur évaluation* (p. 169-179). Presses de l'Université d'Ottawa. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1cn6tf9>
- Leroux, M. (2018). *Progression des indicateurs stages I à IV primaire* [document inédit]. Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais.
- Malo, A. et Monfette, O. (2024, 27 février). *Le développement d'une compréhension commune des niveaux de maîtrise attendus par stage entre formateurs de stagiaires en enseignement : une recherche collaborative*. Session d'études de l'ADMEE-Belgique, Bruxelles, Belgique.
- Ministère de l'Éducation. (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competchances_professionnelles_profession_enseignante.pdf
- Monfette, O. et Malo, A. (2024, 1^{er} février). Niveaux de maitrise attendu par stage dans les outils d'évaluation prescrits : développement d'une compréhension commune entre formateurs de stagiaires en enseignement. Dans I. Vivegnis et B. Wentzel (reps.), *Dispositifs de formation à l'enseignement dans un contexte de professionnalisation : modalités évaluatives, appropriations et effets* [symposium]. 8^e colloque du gEvaPP, Bruxelles, Belgique.
- Phillon, R. (2024). *Référentiel des 13 compétences et indicateurs à atteindre pour chacun des stages. Baccalauréat en enseignement et en adaptation scolaire* [document inédit]. Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais.
- Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*. Chenelière.
- Tardif, J. (2017). Des repères conceptuels à propos de la notion de compétence, de son développement et de son évaluation. Dans M. Poumay, J. Tardif et F. Georges (dir.). *Organiser la formation à partir des compétences* (p. 15-38). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.pouma.2017.01>

- Tardif, J. (2019). Organiser la formation dans une logique de parcours : l'ADN de l'approche par compétences. *Administration et Éducation*, 1(1), 49-54. <https://doi.org/10.3917/admed.161.0049>
- Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation. (2023). *Proposition des niveaux d'acquisition inférés des dimensions des compétences professionnelles par année de formation*. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. <https://depositum.uqat.ca/id/eprint/1446/>